



FORMATION ACTEUR PRAP

*Prévention des Risques
liés à l'Activité Physique*

Option IBC

Infos

Public concerné

Tout personnel exerçant en industrie, BTP, commerce et activités de bureau, secteur de la petite enfance, agents hospitaliers non soignants

Formation certifiante

Validité de 24 mois

Participants

8 à 10 participants

Durée

2 jours avec un travail intersession
(soit 14h)

Calendrier

Cf QR code



LIEU

*IFSI du Pays d'Erstein ou
sur site*



INTERVENANTS

*Deux titulaires du certificat
PRAP IBC certifiés INRS*



COÛT

*378 € par participant à l'IFSI
et sur devis pour un groupe de
10 participants sur site*



CONTACT et RENSEIGNEMENTS :
secretariat@ifsi-ch-erstein.fr
03 88 75 36 50



OBJECTIFS

Le niveau de formation d'acteur PRAP IBC favorise le déploiement des bonnes pratiques de prévention par le salarié sur son poste de travail.

C'est une formation-action qui vise à :

- identifier les principaux risques et dommages liés à son poste de travail,
- observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain,
- proposer des pistes d'amélioration,
- participer à la démarche de prévention.



MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA FORMATION D'ACTEUR PRAP IBC

Méthodes et moyens pédagogiques	Formation-action se déroulant en alternance entre formation et période d'application sur le poste de travail : <ul style="list-style-type: none">• exposés théoriques,• études de cas et d'application,• expérimentation de méthodes et d'outils,• échanges entre les participants et le formateur. Les supports : diaporamas, documents pédagogiques de l'INRS, matériels pédagogiques.
Modalités d'intersession	Observer et analyser une situation de son poste de travail.



PASSAGE D'ÉPREUVES CERTIFICATIVES

Un certificat « Acteur PRAP IBC » est délivré selon le modèle national par l'intermédiaire de l'entité habilitée.

Les deux critères de certification sont le suivi de la totalité de la formation par le candidat et sa réussite aux épreuves certificatives.